

Compte rendu de la réunion de bureau du 26/09/2020 à 17h00

Siège du Sporting Club Salonais

Présents :

Marie Dominique, Jean Pierre, Laineur, Arnaud, Pascal, Claude et Christophe

Excusées :

Christine, Michèle, Florence et Nadège.

Arnaud commence la réunion à 17h00.

Il remercie Gérard NUC pour le prêt du siège du Sporting Club Salonais qui permet d'organiser cette réunion de 8 personnes dans les conditions sanitaires réglementaires.

Il précise que c'est une réunion de CA qui était initialement prévu d'organiser mais qu'il aurait été pour cela nécessaire de disposer d'une salle plus grande associée à une déclaration en préfecture.

La date du 6 novembre à 18h est retenue pour le prochain CA dans une salle pouvant recevoir une trentaine de personnes.

Une déclaration en préfecture sera donc effectuée si la réglementation reste la même.

Sujets évoqués :

COVID

Jean Pierre informe le bureau que la ville de Salon n'est pas assimilée à Aix Marseille pour les mesures sanitaires d'urgence évoquée dans la semaine et qu'à ce jour c'est l'arrêté préfectoral du 26/9 qui est en vigueur.

Il précise que la ville de Salon reste au stade 3 jusqu'au dimanche 4 octobre et que les changements seront transmis par Patrice Gonguet tous les lundis à l'ensemble des clubs ainsi qu'à l'OMS.

Un dirigeant nous indique que toutes les associations ne respectent pas les consignes sanitaires lors de leurs entraînements dans les gymnases.

Jean Pierre lui demande de remonter ce genre d'information au service des sports et à l'OMS afin que des rappels, et des sanctions si nécessaires, soient appliquées.

Arnaud précise que ce n'est ni aux clubs, ni à l'OMS de dénoncer les clubs qui n'appliquent pas les règles mais à la municipalité de contrôler leur application.

Communication au sein de l'OMS

Arnaud demande aux membres du bureau d'utiliser Slack pour échanger de façon rapide. Il précise que cet outil est à utiliser en complément des mails. Les mails doivent être utilisés de façon plus formelle, pour les échanges de fichiers notamment.

Un certain nombre de groupes Slack a été créé. Ces groupes doivent permettre une communication plus ciblée sur les commissions que nous comptons animer dans les prochaines semaines.

Bilan financier

Arnaud indique au bureau que l'OMS a reçu une subvention de 22 000 € en 2019 de l'Agence Nationale du Sport, pour l'Académie de Basket aux Canourgues (ABC), afin d'amener les bénéficiaires aux USA.

Il indique, que compte tenu du Covid le déplacement n'a pu être effectué. Cette somme pourrait être rendue partiellement, une somme de 3 000 € ayant déjà été engagés sur cette action.

Arnaud informe le bureau que néanmoins la partie non utilisée de cette subvention pourrait être réengagée sur un autre projet. Christophe et Cécile vont tenter de trouver une action pouvant utiliser le reliquat de cette subvention.

Dispositifs de l'OMS : Communication et validation de nouveaux projets

Arnaud indique qu'il ne connaît pas tous les dispositifs de l'OMS et qu'il pense qu'il en est de même pour la plupart des adhérents de l'OMS.

Il souhaite pérenniser ses dispositifs et les renommer si nécessaire pour que leur vocation soit bien claire.

Il précise que lui-même, Cécile et Christophe ont rencontré Valérie Rousseau, dirigeante de la société de communication salonnaise Brief & Cie pour envisager une stratégie de communication.

Christophe précise que Valérie collabore avec le Boxing Club Salonnais et Claude qu'elle nous a aidé sur MY40 en 2016.

Arnaud a demandé à Christophe de réaliser un tableau synthétique des différents dispositifs (Annexe 1 du présent compte rendu).

Il souhaite créer une commission pour valider la création éventuelle de nouveaux dispositifs et les budgets qui y seront associés.

Cette commission serait composée du président, de la trésorière et/ou du vice trésorier et d'un ou deux autres membres du CA.

Les candidatures pour participer à cette commission sont à transmettre à Arnaud par mail :

arnaudcaugant.oms.salon@gmail.com

Une fois que le nouveau dispositif aura été étudié par la commission il sera proposé au CA et soumis à délibération.

Création d'un nouveau dispositif : Foot Salle avec le service politique de la ville

L'OMS est porteur d'une nouvelle action qui se déroulera les lundis de 18 à 19h pendant 30 lundis à partir de novembre, au Complexe.

L'objectif est d'organiser des rencontres de foot en mixant des jeunes salonais(e)s avec des structures de Salon de Provence (Police Municipale, Pompiers, Mission Locale, OMS, Service des Sports) ou des associations sportives.

Ces dernières seront prochainement sollicitées pour y participer.

Minibus

Arnaud indique au bureau que Brun Duval (Athlétic Club Salonais) s'est spontanément proposé pour faire partie de la commission minibus.

Ce dernier s'occupera du petit entretien des véhicules et de la gestion administrative (Carnet de route, assurances, information à afficher dans les minibus ...).

Christophe précise que le Service des Sports et le Dr D'Alessandro ont été sollicités pour connaître les mesures sanitaires à prendre pour les utilisateurs des véhicules.

Le Dr D'Alessandro nous précise qu'il est nécessaire de nettoyer systématiquement l'intérieur du véhicule avant et après utilisation (des lingettes et du gel hydro alcoolique sont en place dans les minibus), de les aérer au maximum et ne pas utiliser le recyclage de l'air.

Bien entendu elle précise qu'il est nécessaire que les passagers et le conducteur portent des masques pendant tout le trajet et inscrivent leurs coordonnées sur la liste déposée dans les véhicules.

Christophe précise que le deuxième minibus devrait être remis par le service transport de la ville dans les jours à venir.

Concernant la réservation via le site internet de l'OMS Arnaud précise que rien ne change.

Dès à présent (le deuxième minibus devrait être livré d'ici quelques jours) les clubs peuvent réserver un ou deux minibus pour le même jour.

Dans le cas où ils souhaitent réserver deux véhicules pour le même jour il convient de faire deux réservations distinctes.

En respectant les règles d'attribution Valérie pourra attribuer 0, 1 ou 2 minibus.

Journée des Associations 2020

Comme chaque année les clubs ont été sollicités pour évaluer l'organisation de la journée des Associations.

Claude précise que le questionnaire a été adressé à 81 associations et que 17 ont répondu (Dont 16 étaient présentes en 2019 donc susceptibles d'effectuer une comparaison).

9 ressentis positifs

4 négatifs et les autres neutres

9 pensent qu'il y a plus de contacts qu'en 2019, 6 qu'il y en a moins.

Christophe précise qu'il a distribué 30 % de Guides en plus qu'en 2018 (il était absent en 2019).

75 % des clubs ayant répondu pensent que les visiteurs rencontrés étaient motivés pour rejoindre leur club.

10 clubs indiquent que la signalétique était suffisante (contre 7 insuffisante).

La quasi-totalité estime que la sécurité physique et sanitaire était suffisante.

Les avis sont partagés quant à la qualité de la jonction avec les stands de la MJC.

La qualité de l'animation municipale est jugée suffisante et satisfaisante par 13 clubs.

Les membres du bureau présent à la réunion précisent toutefois que la sonorisation des annonces était de très mauvaise qualité.

Christophe qui a géré l'accès aux toilettes de Coubertin pour les exposants souligne l'état déplorable de celles-ci et précise que l'information a été communiquée à Patrice Gonguet pour action.

Arnaud interroge les membres du bureau sur le rôle de l'OMS par rapport à l'organisation de l'Allée des Sports déplorant notamment qu'une information plus professionnelle ne soit pas mise en place (Affichage d'un plan digne de ce nom à l'entrée notamment).

Arnaud souhaite que la municipalité précise à l'OMS si nous devons être organisateur, Co-organisateur ou simple participant et quel serait le budget alloué à cette organisation ou co-organisation.

Christophe indique que le Boréa, partenaire historique de l'OMS pourrait être intéressé par la mise en place d'une buvette si l'Allée des Sports continuait à être décentralisée dans cette zone.

Jean Pierre, Arnaud, Christophe et les membres du bureau s'entendent pour mettre en place avec les services des sports, de la MVA et l'OMS pour faire un bilan de la journée des associations 2020 et se projeter sur 2021.

Brioches des Papillons Blancs

Christophe a été contacté par l'association des Papillons Blancs pour relayer auprès des clubs la possibilité de réaliser une bonne action en achetant les traditionnelles Brioches vendues entre le 12 et le 18 octobre, au profit des personnes en situation de handicap intellectuel.



Depuis trois ans l'OMS, les clubs sportifs de la ville et les Papillons Blancs entretiennent une relation privilégiée dans le cadre du dispositif Sport Handicap 13.

Un projet de vente de 15 brioches par clubs (permettant une livraison) a été soumis à l'OMS.

Il reste à en définir les modalités d'organisation.

Impact 2024

Arnaud indique que l'OMS va se positionner sur un dossier permettant d'envisager la perception d'une subvention de la part de l'ANS : Impact 2024.

Compte tenu du positionnement géographique de l'OMS la demande concernera un projet local. Ce projet doit être bâti sur un dispositif innovant et sur une thématique n'ayant pas fait l'objet de financement.

Compte tenu des différentes familles de projets déjà financés Arnaud, Cécile et Christophe proposent de bâtir un dossier sur la thématique du développement du sport féminin axe non développé à ce jour par l'OMS.

Des idées sont échangées (et notées) par les membres du bureau.

Un mail sera adressé à tous les clubs pour connaître leurs propositions.

Jean Pierre indique que la Ville de Salon de Provence a bénéficié du label Terre de Jeux 2024 et que cette attribution générera de nombreux projets mis en place avec l'OMS et les clubs.

Il précise que c'est Céline Dalichoux qui sera la référente de ce projet ce dont se félicitent les membres du bureau.

APSO

Christophe indique aux membres du bureau que le dispositif démarre le 28/09 dans un contexte atypique (transfert du service santé vers l'OMS et mesures sanitaires à respecter).

Il souligne la qualité du travail effectué par Valérie, Cécile et Martial et précise que le service santé de la ville a permis de réaliser le transfert dans les meilleures conditions.

Il précise qu'à ce jour bon nombre de bénéficiaires du dispositif APSO ne se sont pas encore inscrits, par crainte du contexte sanitaire (Tous ont été contactés).

Arnaud clôture la réunion à 19h00 en remerciant les membres du bureau pour leur présence.

